## LeTélégramme.com

## LOCTUDY

## Conseil. Travaux de désenvasement début 2013

16 avril 2012

Les conseils municipaux se suivent mais ne se ressemblent pas. Après les deux poids lourds du mois dernier consacrés aux finances, les élus étaient réunis vendredi pour un conseil express, essentiellement motivé par la signature d'une convention de groupement de commandes entre le conseil général et les communes de Plobannalec-Lesconil et Loctudy, en vue de la souscription de marchés publics portant sur le dragage des ports. Comme prévu précédemment, c'est le département qui exercera les attributions traditionnelles du maître d'ouvrage (mise en concurrence des entreprises, procédure de passation des marchés et leur conclusion, gestion administrative et financière, etc.). «Après une première réunion sur ce sujet il y a plus de 13 ans, on arrive à un point d'étape décisif», a souligné le maire, Joël Piété qui estime que les travaux pourraient débuter en début d'année prochaine. Le montant global des travaux est estimé à 6,3M € HT, la dépense à la charge de la commune s'élevant à 3,523M€ HT. «La moitié de la facture est déjà provisionnée» a insisté Joël Piété, précisant par ailleurs que le solde sera financé par les usagers du port de plaisance et non par le contribuable loctudiste. Il apparaît fort probable que les loyers des pontons subissent une sérieuse augmentation (de l'ordre de 15%), après huit années de gel. «Au vu des coûts exorbitants des dragages, et du nombre de ports bretons concernés, il aurait été plus judicieux que la région Bretagne se penche sérieusement sur l'opportunité d'investir dans une barge» a estimé Stéphane Pochic, conseiller de la majorité et armateur. En bref. Le conseil a décidé de faire l'acquisition, pour 47.250 €, d'un immeuble situé au 39, rue Jeanne-d'Arc. «Cette propriété occupe un endroit stratégique: l'accès à un terrain de plus de 1.500 m² situé en plein centre-ville», a indiqué le maire. «Cette acquisition permettra un accès facilité à ce terrain, le jour où il sera mis en vente». En attendant, la maison existante sera rasée et la place libérée transformée en parking. Deux marchés de travaux ont été signés pour l'aménagement des rues de Poulpeye et Kerpaul. Le premier, avec la société Le Pape de Plomelin (419.000 €) concerne les terrassements, bordures, réseaux d'eau pluviale, voirie et espaces verts. Le second, avec la société ETDE de Quimper, chargée de l'éclairage public (48.000€). Selon le premier adjoint, Loïc Le Dréau, les travaux commenceront cette semaine et devraient se terminer mi- juillet.

Tags: PolitiqueConseil municipalLoctudy

© Copyright Le Télégramme 2009